

Le
Plan Écoles
 du siècle



©ANTOINE BEAU ARCHITECTURE & REY DE CRÉCY

INFORMATIONS TRAVAUX SAINT-ANDRÉ LA CASTELLANE

Reconstruction de vos écoles

COÛT DE L'OPÉRATION

21,8 millions d'euros HT

dont 7,6 millions d'euros
financés au titre de l'ANRU

7 classes de
maternelle
dont 1 classe TPS
(Très Petite Section)

13 classes
d'élémentaire
dont 1 classe ULIS
(Unité Localisée pour
l'Inclusion Scolaire)

1 salle polyvalente
de 100 m²

1 salle de
motricité
de 90 m²

1 gymnase
de 800 m²

1 espace
flexible

1 bibliothèque

**Des espaces
innovants**
(cuisine pédagogique
et local webradio)

1 Accueil Collectif
de Mineurs (ACM)

1 parvis d'accueil
commun
aux 2 écoles

LE PROJET EN BREF

La reconstruction du groupe scolaire Saint-André la Castellane s'inscrit dans le Plan Écoles du siècle de Marseille, un programme ambitieux porté conjointement par la Ville de Marseille et l'État dans le cadre de Marseille en Grand.

Ce plan vise à moderniser en profondeur les écoles de la ville, en répondant à plusieurs enjeux : le vieillissement du bâti, la hausse des effectifs scolaires et l'évolution des pratiques pédagogiques.

À Saint-André la Castellane, l'opération porte sur la reconstruction complète du groupe scolaire pour remplacer des structures vétustes par un bâtiment unique, moderne et durable. Le futur établissement accueillera **7 classes de maternelle et 13 classes d'élémentaire**, au cœur d'un environnement naturel préservé.

Le projet privilégie une conception bioclimatique, utilisant des matériaux performants pour garantir un confort d'usage optimal en toute saison. Outre les espaces d'enseignement, l'opération prévoit la réhabilitation complète du gymnase, offrant ainsi un équipement sportif de qualité ouvert sur la vie du quartier et parfaitement intégré dans son nouveau cadre paysager.

DES TRAVAUX EN 2 ÉTAPES

Juillet 2026

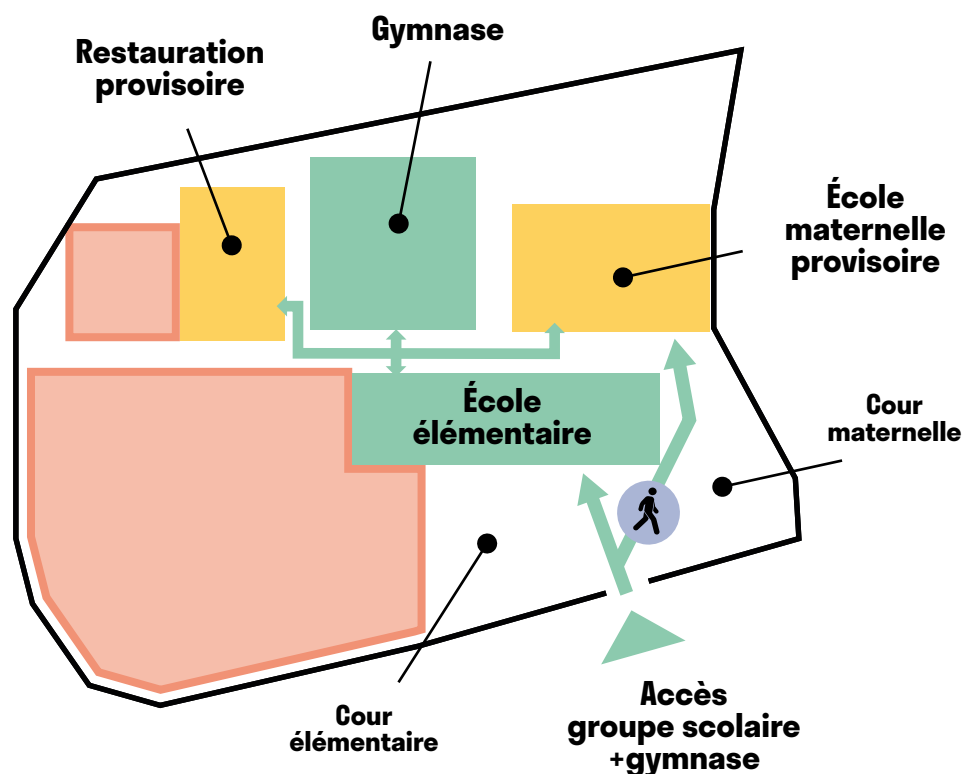
DÉBUT DES TRAVAUX

ÉTAPE 1

Construction du nouveau groupe scolaire

De juillet 2026 à septembre 2027

- **Mise en place** : réalisation des travaux préparatoires avec une modification des accès et des cheminements pour garantir la sécurité de tous dès l'installation du chantier.
- **Édification du bâtiment unique** : construction du nouveau bâtiment qui regroupera les écoles maternelle et élémentaire, le pôle restauration ainsi que les espaces communs (bibliothèque, salle polyvalente, locaux périscolaires).
- **Accueil et accessibilité** : création du parvis d'accueil commun aux deux écoles.
- **Espaces de récréation** : aménagement des nouvelles cours maternelle et élémentaire.

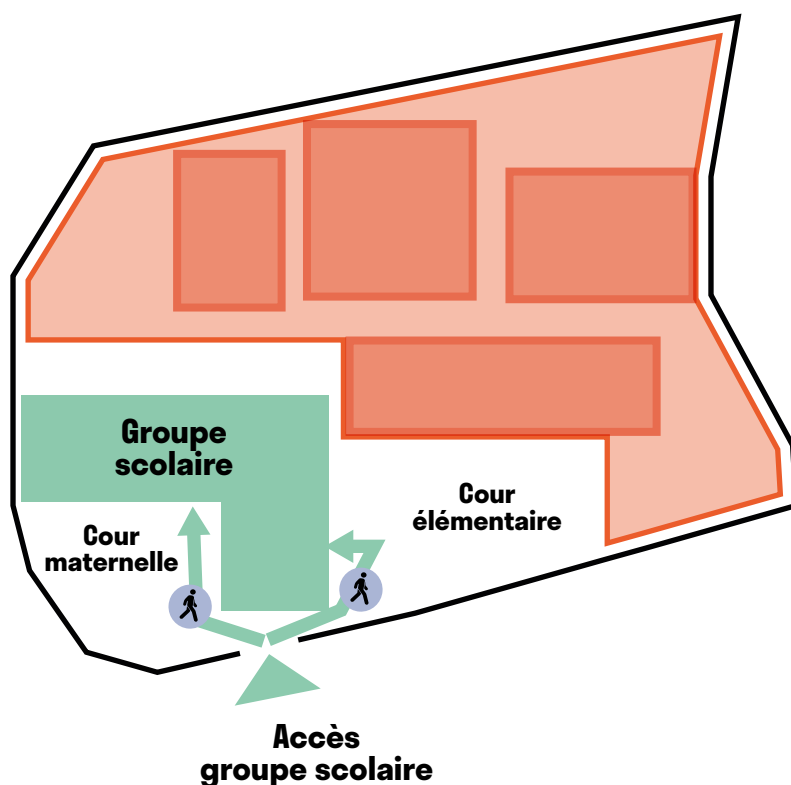


ÉTAPE 2

Réhabilitation des équipements et finitions paysagères

De juillet 2027 à avril 2027

- **Emménagement** : installation des élèves et des équipes pédagogiques dans leurs nouvelles écoles et mise en service de la nouvelle cour maternelle et d'une partie de la cour élémentaire.
- **Libération des espaces** : désamiantage et démolition de l'ancienne école élémentaire, et démontage des structures provisoires (maternelle et restauration).
- **Sport et logistique** : désamiantage et réhabilitation complète du gymnase, et construction du bâtiment conciergerie.
- **Finalisation des aménagements** : achèvement des espaces extérieurs, incluant le plateau sportif, les espaces verts, le parking du personnel, la voirie et la totalité de la cour élémentaire.



Avril 2027

FIN DES TRAVAUX

LÉGENDE



Zone en fonctionnement



Accès piéton usagers



Cheminement usagers



Zone provisoire



Zone en travaux



LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Des écoles durables

- **Un bâtiment unique et compact** : une conception architecturale moderne qui remplace les anciennes structures par un ensemble cohérent, optimisant les performances thermiques.
- **Conception bioclimatique** : une attention particulière portée à l'orientation et à l'utilisation de matériaux performants pour garantir un **confort naturel en été comme en hiver**.
- **Économie de ressources** : réduction de l'empreinte environnementale du groupe scolaire grâce à des systèmes énergétiques sobres et durables.
- **Préservation du cadre naturel** : une architecture qui s'insère harmonieusement dans le relief et le paysage des hauteurs du 16^e arrondissement de Marseille.

Des écoles conçues pour le bien-être de tous

- **Véritables îlots de fraîcheur** : des cours de récréation largement végétalisés et adaptés au climat méditerranéen pour un rafraîchissement naturel.

- **Espaces d'apprentissage modernes** : des salles de classe lumineuses, ergonomiques et adaptées aux nouvelles pratiques pédagogiques.
- **Un jardin pédagogique** : la création d'un espace dédié à la sensibilisation au vivant et à la biodiversité pour les élèves.
- **Accessibilité totale** : un site entièrement repensé pour garantir l'accès et la mobilité de tous les usagers (normes PMR).

Des écoles ouvertes sur le quartier

- **Réhabilitation du gymnase** : la rénovation complète de l'équipement sportif pour offrir un lieu de pratique moderne aux élèves et aux associations locales.
- **Espaces mutualisés** : une salle polyvalente et des locaux conçus pour être utilisés en dehors des temps scolaires, favorisant la vie de quartier.
- **Un parvis d'accueil sécurisé** : aménagement d'une entrée conviviale et protégée pour faciliter les flux et les échanges au moment de la dépose des enfants.

Une question ?
www.spem-ecoles.fr/contact



© ANTOINE BEAU ARCHITECTURE & REY DE CRÉCY

LE PLAN DE VOS FUTURES ÉCOLES

- | | | |
|---------------------------|------------------------------|----------------------|
| 1 École élémentaire étage | 5 Parvis d'accueil commun | 9 Gymnase |
| 2 École maternelle RDC | 6 Cour maternelle | 10 Salle polyvalente |
| 3 Cour élémentaire | 7 Conciergerie | |
| 4 Plateau sportif | 8 Stationnement du personnel | |

Restez informés



www.spem-ecoles.fr/saint-andre-la-castellane



VILLE DE
MARSEILLE

